

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil municipal

ACTE N° CM-20201008-013

du 08 octobre 2020

n°013

page 1/2

EXTRAIT :



Nombre de membres en exercice : 39

PRESENTS (37) : Jean-Pierre ABELIN, Maryse LAVRARD, Yasin ERGÜL, Evelyne AZIHARI, Thomas BAUDIN, Jeannie MARECOT, Jacques MELQUIOND, Laurence RABUSSIÉ, Jean-Michel MEUNIER, Françoise BRAUD, Michel FRESNEAU, Corine FARINEAU, Stéphane RAYNAUD, Béatrice ROUSSENQUE, Michel DROIN, Anne-Florence BOURAT, Hubert PREHER, Gwenaëlle PRINCET, Amine MESSAOUDENE, Sophie GUEGUEN, Patrice CANTINOLLE, Élisabeth PHILIPPONNEAU, Frédérique NAUD COLAS, Ahmed BEN DJILLALI, Séverine BART, Siméon FONGANG, Isabelle DUCHER, Gilles MAUDUIT, Flavy FRUCHON, Manuel COSTA NOBRE, Françoise MÉRY, Yves TROUSSELLE, Maryline ALLEMANDOU-DOMINGO, Patricia BAZIN, Marion LATUS, Jean-Pierre de MICHIEL, David SIMON

POUVOIRS (1) : Jean-Claude BAUDRY donne pouvoir à Françoise BRAUD

EXCUSES (1) : Didier SIMONET

Nom du secrétaire de séance : Ahmed BEN DJILLALI

RAPPORTEUR : Madame Maryse LAVRARD

OBJET : Coeur de ville - Aménagement des quais en rive droite - Modification de durée pour les marchés de maîtrise d'œuvre et de travaux - COVID 19

La commune de Châtellerault a mené un chantier d'aménagement des quais de Vienne sur la rive droite, en cœur de ville.

Par délibération n°10 du 22 juin 2017 et par délibération n°9 du 20 septembre 2018, le conseil municipal a autorisé Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer les marchés de maîtrise d'œuvre et de travaux relatifs à cette opération.

Suite à la période de confinement relative à la COVID 19, les délais de ces marchés doivent être prolongés et faire l'objet d'avenants pour permettre une bonne réalisation et réception des travaux.

Les ajustements de délais de chantier nécessaires, entraînant une modification des 4 marchés de travaux (n° M18-64V à 67V.), sont détaillés de la manière suivante :

- Pour les LOT 1 : Terrassement voirie assainissement (Société COLAS OUEST), LOT 2 : Génie civil – Réfection du perré (Société COLAS CENTRE OUEST) et LOT 3 : Réseaux souples – Éclairage (Société SPIE CITYNETWORKS), une prolongation de délai jusqu'au 31 décembre 2020 est nécessaire. Les délais étaient initialement prévus jusqu'au 27 mars 2020.

- Pour le LOT 4 : Aménagements paysagers (Société POITOU PAYSAGE), une prolongation jusqu'au 31 décembre 2021 est nécessaire étant donné les travaux d'entretien des espaces verts prévus pour un an après la date de réception. Les délais étaient initialement prévus jusqu'au 27 mars 2020.

Les ajustements de délais de la mission de maîtrise d'œuvre (M17-113V), devant se terminer au 13 mai 2020, se calent quant à eux sur le délai de prolongation le plus long, à savoir le 31 décembre 2021.

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil municipal

ACTE N° CM-20201008-013

du 08 octobre 2020

n°013

page 2/2

VU l'article 139-6° du décret 2016-360 du 25 mars 2016, relatif aux modifications des marchés publics,

VU la délibération n°10 du 22 juin 2017 approuvant le lancement du marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement des bords de Vienne en rive droite en cœur de Ville,

VU la délibération n° 9 du 20 septembre 2018 approuvant le lancement des marchés d'aménagement des bords de Vienne,

VU la délibération n°11 du 10 décembre 2019 approuvant les modifications n°1 aux marchés de travaux des bords de Vienne en rive droite,

CONSIDÉRANT l'interruption du chantier de travaux et de la mission de maîtrise d'œuvre de l'aménagement des bords de Vienne liée à la période de confinement imposée par la COVID 19,

CONSIDÉRANT la nécessité de prolonger la mission de maîtrise d'œuvre et les marchés de travaux des 4 lots pour terminer et réceptionner l'ensemble du chantier, jusqu'au 31 décembre 2020 pour les lots 1, 2 et 3 et jusqu'au 31 décembre 2021 pour le lot 4 et la mission de maîtrise d'œuvre.

CONSIDÉRANT que cette prolongation de délai n'a aucune incidence sur le montant des différents marchés,

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide :

- d'autoriser le maire, ou son représentant, à signer les avenants n°1-1 des marchés de travaux (n° M18-64Và67V.) pour les lots 1, 2, 3 avec une prolongation au 31 décembre 2020 et pour le lot 4, et la modification de marché de maîtrise d'œuvre (n° M17 -113V) prolongation jusqu'au 31 décembre 2021.

Vote : Adopté à l'unanimité

Pour ampliation,
Pour le maire et par délégation,
L'adjointe au directeur des affaires
institutionnelles et juridiques
Patricia BULAN

